



PROCES VERBAL COMITE DIRECTEUR

- Réunion du 10 novembre 2017 -

Elus présents : Daniel BOISSIERE, Thibault LALLEMAND, Robert MACCOTTA, Michel SERRADELL, Jean TAURIN, Lionel VILLENEUVE, Ludovic WOLFF.

Elus excusés : Alain BERTRAND, Frédéric BORDERAS, Richard YEZEGUELIAN.

Salariés présents : Franck GERARD, Julie MONTALBANO.

1 – APPROBATION PROCES VERBAL DERNIER COMITE DIRECTEUR

Le procès-verbal de la réunion du 23 septembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2 – Informations du Président

Calendrier des prochaines réunions

- Le 11 novembre : réunion de l'association de coordination à Carcassonne
- Les 17 & 18 novembre : séminaire des présidents de ligues à Brive
- Le 1^{er} décembre : Comité Directeur de la Ligue
- Les 7 & 8 avril 2018 : AG de la F.F.TRI. à Toulouse

Nouveaux statuts

Les statuts fédéraux doivent être adaptés pour les ligues.

Nous les recevrons dans quinze jours et nous devons les adopter entre le 1^{er} et le 10 décembre.

Il n'y aura plus de liste uninominale mais des listes comprenant une tête de liste (le président) et des personnes qui se présenteront aux côtés de la personne tête de liste.

Au sein du Conseil d'Administration, un poste est réservé à un médecin.

Les comités directeurs des ligues et l'association de coordination devront adopter les statuts et le traité de fusion. Les convocations pour l'AG de fusion seront ensuite envoyées.

Il est précisé que le jour de l'AG de fusion, l'association de coordination absorbera les deux ligues Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon et deviendra ainsi la nouvelle Ligue Occitanie.

Conseiller Technique National

Jérémy GARRIC, qui avait été salarié au club de Rodez et avait notamment assuré des formations BF5 au sein de la Ligue Midi-Pyrénées de Triathlon, a été recruté en tant que conseiller technique national en charge des jeunes au sein de la F.F.TRI. Il prendra ses fonctions à partir du 1^{er} janvier 2018.



Label mixité

3 critères obligatoires sont imposés par la F.F.TRI. concernant le label tri mixité :

- Un vestiaire pour les femmes, un vestiaire pour les hommes
- Des départs natation différenciés femmes/hommes
- Des lots équitables et cohérents doivent être remis aux hommes et aux femmes

Après concertation avec la référente mixité de la Ligue Languedoc-Roussillon, Séverine PUCHE, il est proposé aux membres du comité directeur de retenir 3 critères supplémentaires, en plus des 3 critères obligatoires :

- Des vélos ouvreurs pour LA et LE leader
- Des toilettes pour les femmes et des toilettes pour les hommes
- Un classement distinct pour les médias et les réseaux sociaux

Cette proposition est validée à l'unanimité.

Challenge régional raids

Un challenge régional raids sera mis en place sur la région Occitanie en 2018.

- Accès

Ouvert aux catégories hommes, femmes et mixtes à partir de la catégorie junior (18 ans dans l'année), licenciés et non licenciés.

- Epreuves prises en compte dans le classement

Les épreuves se déroulent sur des formats XS, S, M ou L et devront être affiliées F.F.TRI. pour intégrer le challenge. L'attribution est de 1 point pour chaque épreuve du Challenge.

- Composition des équipes

Les équipes concourant au Challenge Régional Raids sont constituées de 2 hommes, 2 femmes ou mixtes.

L'ensemble des épreuves sont ouvertes à des équipes de 2 coureurs/coureuses en course généralement.

- Les Epreuves du challenge régional Raid

- Avril : Raid INSA (31) : 14 avril 2018
- Avril : O'Sca Raid (12) : 28 avril 2018
- Mai : Gevaudathlon (48) : 10 au 12 mai 2018
- Juin : Raid ISAE (65) : 3 & 4 juin 2018
- Juin : Lozère Sport Nature (48) 23 juin 2018.
- Juillet : Aventure Absolu (65) 14-15 juillet 2018
- Septembre : Raid ABSOLU (31) : 10 septembre 2018
- Septembre : Raid Tarn Canyon (48) : 15-16 septembre 2018



- Septembre : Raid ABS Aventure (11) : 22 septembre 2018
- Octobre : Raid nature (46) : 13 & 14 octobre 2018
- Novembre : Raid de Noel (30) – 15 Décembre 2018

- Championnat Régional

Les 3 titres d'équipes championnes régionales raids (Hommes, Femmes, Mixte) sont décernés à l'issue de l'ensemble des compétitions du challenge par addition des points de chaque étape.

Les 4 meilleurs classements seront pris en compte dans le classement. Seront classées les équipes ayant réalisé au minimum 4 étapes du Challenge.

En cas d'égalité, le partage se fera en tenant compte du 5^{ème} meilleur classement du binôme puis du nombre de participations aux épreuves du challenge.

Tous les participants apparaitront au classement mais uniquement les licenciés compétition F.F.TRI. pourront être récompensés.

Réunion SwimRun avec la FFTRI

La FFTRI a demandé à Thibault LALLEMAND de rédiger un guide pour les organisateurs de SwimRun en complément des RTS pour mieux les accompagner dans l'organisation de leur épreuve.

Un championnat de France de SwimRun sera mis en place d'ici 2020. La forme reste à définir mais une mission au sein de la F.F.TRI. travaille à son élaboration en partenariat avec les principaux acteurs du monde du SwimRun (organisateur, médias, pros, athlètes...).

Un Challenge SwimRun aura lieu sur la région Occitanie en 2018 : des binômes constitués des mêmes athlètes se disputeront le titre sur 5 épreuves de mai à octobre.

Les 3 meilleurs classements seront retenus pour la comptabilisation des points. Des modalités en cas d'égalité restent à définir.

Seront déclarés Champions Régionaux de SwimRun le premier binôme Homme, Femme et Mixte.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h30. La prochaine réunion aura lieu le vendredi 1^{er} décembre 2017.

Le secrétaire, Ludovic WOLFF

Le Président, Daniel BOISSIERE